

MINISTÉRIELLE
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DISPOSITIONS PRATIQUES POUR LA PRESSE



DINARD - SAINT-MALO
5 - 6 AVRIL 2019

SOMMAIRE

Programme et dispositions pour la presse	3
Vendredi 5 avril 2019	3
Samedi 6 avril 2019	4
Accréditations	5
Centre international de presse.....	6
Zone presse écrite	6
Espace audiovisuel	6
Retransmission son et image en salle de presse.....	7
Télédiffuseur hôte	7
Pools	10
Fréquences	11
Contacts.....	12

PROGRAMME ET DISPOSITIONS POUR LA PRESSE

Programme prévisionnel – susceptible d'être modifié – mis à jour le 5/04 – 11h

Vendredi 5 avril 2019

15 h 45 Accueil des délégations par M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, au Palais des arts et du festival de Dinard

Officiels, pool images, TDH

16 h Photographie officielle

Officiels, TDH, toute presse image accréditée

16 h 10 Ouverture de la session de travail par M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Officiels, pool images, TDH

19 h Photographie de famille sur les remparts de Saint-Malo, en présence des invités au dîner

Officiels, pool images, TDH

Dîner de travail

Hors presse

Samedi 6 avril 2019

- 8 h** Arrivée des délégations au Palais des arts et du festival de Dinard
Officiels, pool images, TDH
- 9 h** Session de travail
Tour image : officiels, pool images, TDH
- 12 h 30** Déjeuner de travail
Hors presse
- 14 h 15** Conférence de presse de la présidence du G7
Officiels, TDH, toute presse accréditée

ACCREDITATIONS

Cette réunion ministérielle Affaires étrangères est accessible uniquement aux journalistes accrédités via la plateforme en ligne.

Le **port du badge est obligatoire** à partir du vendredi 5 avril et pendant toute la durée de la réunion ministérielle pour accéder au Centre international de presse et aux différents événements ouverts à la presse.

Le retrait des badges s'effectuera sur présentation d'une pièce d'identité avec photographie en cours de validité :

Centre d'accréditation

Office du tourisme de Dinard
2 boulevard Féart
35800 Dinard

Jeudi 4 avril	de 10 h à 18 h
Vendredi 5 avril	de 8 h à 18 h
Samedi 6 avril	de 7 h à 12 h

CENTRE INTERNATIONAL DE PRESSE

Aménagé au **Casino de Dinard**

4 boulevard Wilson

35800 Dinard

Accès par la promenade des Alliés / promenade Maréchal Foch

Vendredi 5 avril

de 8 h à 22 h

Samedi 6 avril

de 7 h à 17 h

Zone presse écrite : casino

- 200 postes de travail
- Connexion internet et alimentation électrique 220 V
- Ordinateurs en libre-service et imprimantes

Espace audiovisuel : piscine municipale

- Cabines de montage
- Cabines radio
- Positions de stand-up intérieures et extérieures

Retransmission son et image en salle de presse

- **Vendredi 5 avril** : propos d'ouverture par M. Jean-Yves le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
- **Samedi 6 avril** : conférence de presse de la présidence du G7

TELEDIFFUSEUR HOTE

Le télédiffuseur hôte offrira une **couverture audio et vidéo** des événements de la réunion ministérielle ouverts à la presse et les retransmettra **en direct et en différé** dans les espaces dédiés.

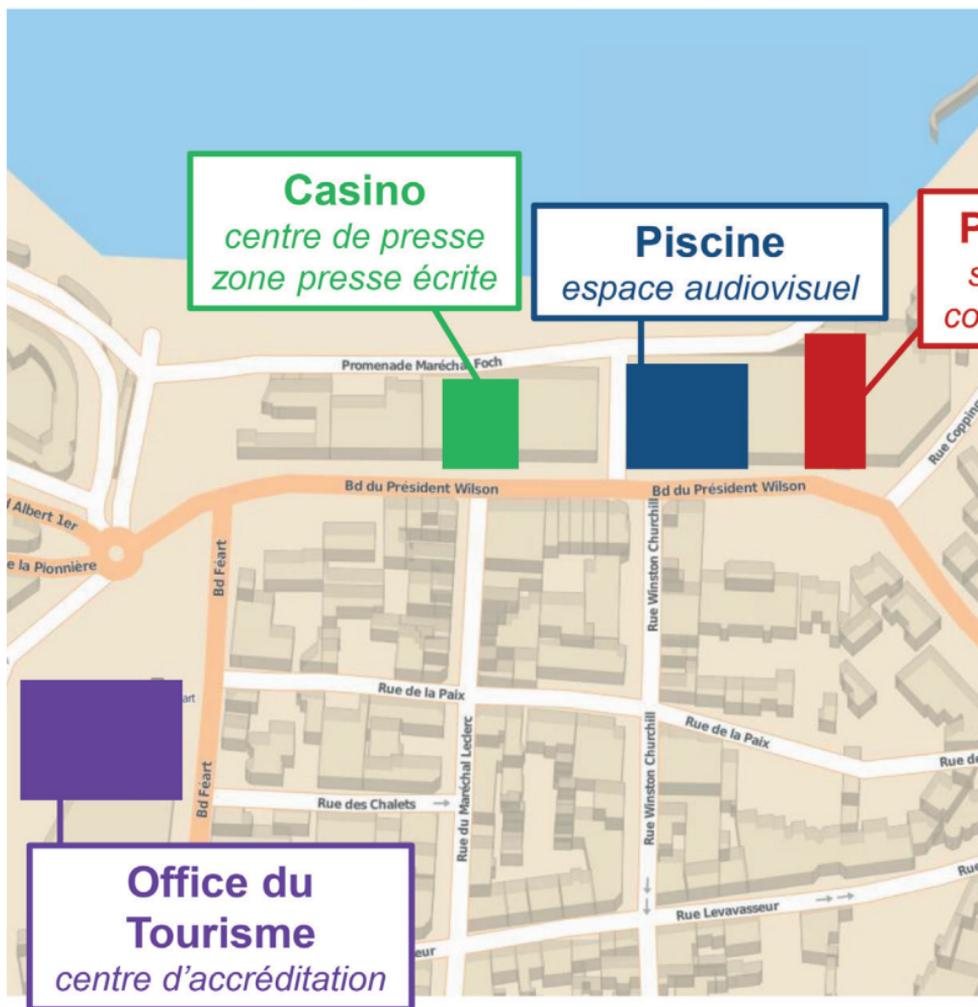
L'ensemble de cette couverture sera disponible sur site pour une **exploitation libre de droits**.

Contact : services@media-g7france.fr

Les demandes de stationnement pour les cars SNG / véhicules satellites doivent se faire par courriel à l'adresse suivante :

accreditations.presse@diplomatie.gouv.fr

Attention, les places sont très limitées.



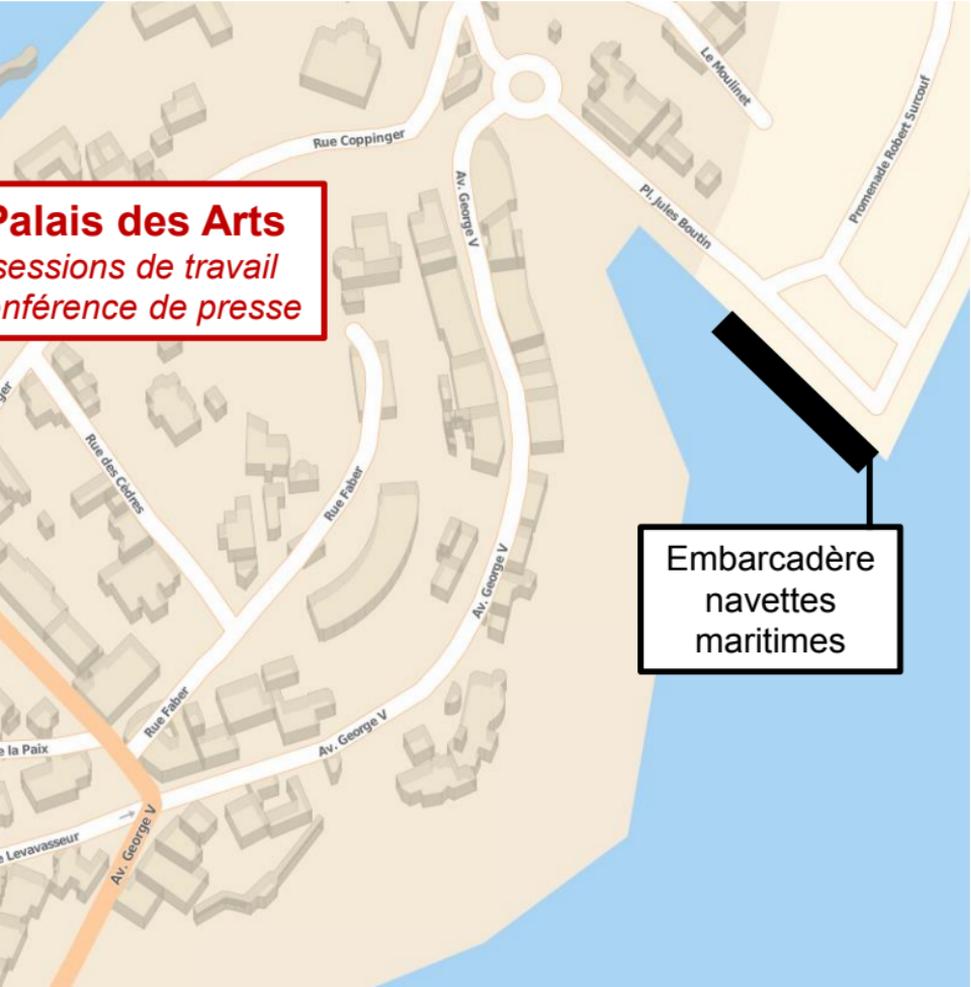
Casino
*centre de presse
zone presse écrite*

Piscine
espace audiovisuel

P
S
CO

**Office du
Tourisme**
centre d'accréditation

Palais des Arts
sessions de travail
conférence de presse



Embarcadère
navettes
maritimes

POOLS

L'accès des médias aux prises d'images de cette réunion ministérielle est limité : des **pools images** seront constitués.

Les départs se feront en groupes aux heures indiquées sur le circuit interne de télévision, disponible au Centre international de presse. Le **point de rassemblement des pools est situé à l'accueil de l'espace presse écrite** du Centre international de presse.

Des photos en haute définition seront disponibles sans frais sur le site :

www.flickr.com/francediplomatie

FREQUENCES

Les demandes d'autorisation d'utilisation temporaire de fréquence sont à effectuer auprès de l'ANFR en remplissant le formulaire « *Demande d'autorisation d'utilisation temporaire de fréquences / Application for short-term radio frequencies* » téléchargeable sur le site internet : <https://www.anfr.fr/licences-et-autorisations/reseaux-professionnels/>

Ce formulaire est ensuite à envoyer à tempo@anfr.fr, avec services@media-g7france.fr en copie du courriel.

La réunion des ministres des affaires étrangères
du G7 sur les réseaux sociaux :

#G7France



@france.diplomatie



@francediplo



@francediplo

Des informations complémentaires et les mises à
jour de ce guide sont disponibles sur le site
internet du ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères :

[Fdip.fr/G7France](https://fdip.fr/G7France)

CONTACTS

accreditations.presse@diplomatie.gouv.fr

Martine Milbert : +33 (0) 6 15 30 61 27

Leila Sall : +33 (0) 6 22 34 20 33

Emilie Nègre : +33 (0) 6 18 20 30 68



**LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS,
RÉDUIRE LES MENACES,
RENFORCER LA DÉMOCRATIE**
MINISTÉRIELLE AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DINARD - SAINT-MALO
5 - 6 AVRIL 2019